



Organisation de la Journée de la Société Civile (JSC)

9 juillet 2007

Fondation Roi Baudouin

*Présentation par Françoise Pissart, Directrice
28 mai 2008, Egmont*

1. L'organisation en pratique

- La Journée de la Société Civile, préparée et organisée par la Fondation Roi Baudouin à la demande du gouvernement belge, s'est déroulée le 9 juillet 2007, veille de la réunion des représentants de gouvernement (10-11 juillet).
- Quelque 200 représentants de la société civile des différents continents y ont pris part: ONG, syndicats, représentants d'employeurs, chercheurs et des organisations de diasporas.
- La Fondation Roi Baudouin s'est efforcée, durant une phase préparatoire de très courte durée, de valoriser autant que possible tant le processus participatif que d'assurer une valeur ajoutée au contenu de la Journée de la Société Civile :
 - par une vaste participation au débat via des discussions en ligne;
 - par la préparation de documents de travail rédigés sur la base des discussions en ligne et parachevés par des experts en la matière;
 - le 9 juillet, Journée de la Société Civile proprement dite, des ateliers ont eu lieu en parallèle (4 le matin, 4 l'après-midi), au cours desquels les documents de travail ont été présentés, ensuite discutés;
 - les conclusions de tous les ateliers ont été présentées en réunion plénière à la fin de la journée, avant de réserver encore une place pour un moment de discussion.

2. Rapport et résultats

- D'abord, un rapport a été rédigé à l'issue de la Journée de la Société Civile, qui reproduisait essentiellement les discussions et les conclusions des différents ateliers ainsi que les discussions de la séance plénière. Ce rapport a été présenté le lendemain aux gouvernements lors d'une courte séance.

Etant donné la richesse de la matière disponible, la FRB a publié quelques mois plus tard, de sa propre initiative et sous sa propre responsabilité, un rapport final plus détaillé qui rassemble non seulement les résultats de la Journée de la Société Civile mais aussi des observations, des idées, des propositions récoltées tout au long du processus préparatoire, et en particulier sur base des discussions en ligne et des documents de travail.

- Cinq thèmes ont été abordés dans quasi toutes les discussions et ont été repris comme thèmes communs (nous ne reviendrons plus dans ce qui suit sur ces cinq thèmes communs).
 1. On a souligné l'importance d'**une approche basée sur les droits (right-based approach)** et la nécessité tant pour les pays d'origine que pour les pays de destination de respecter et de mettre en oeuvre les normes internationales établies. On a également rappelé l'importance d'autres modèles pour garantir les droits des migrants, tels que des déclarations régionales et des modèles tripartites.
 2. Deuxièmement, les avantages d'une **consultation d'un large éventail d'acteurs concernés** durant le processus d'élaboration politique ont été évoqués à plusieurs reprises. Une telle consultation contribuera, entre autres choses, à légitimer la politique adoptée.
 3. Il est primordial d'écouter la **voix des migrants**. Les migrants conservent des liens essentiels avec leur pays d'origine, et leur connaissance de la situation dans leur pays peut contribuer à des stratégies de développement.
 4. **Des partenariats multistakeholders**, incluant le secteur privé, ont été considérés comme un outil essentiel permettant de promouvoir les bénéfices de la migration pour le développement.
 5. Enfin, la **question de genre** a été évoquée dans presque toutes les sessions. Elle revêtait à la fois une dimension positive, quand on reconnaissait le potentiel du travail des femmes, et une dimension négative, quand on reconnaissait la situation souvent vulnérable dans laquelle celles-ci se trouvent. Plusieurs problèmes ont été soulevés, tels que la discrimination généralisée à l'encontre des femmes, la nécessité d'un statut légal indépendant pour les femmes ainsi que la nécessité d'inclure les femmes dans les activités de la diaspora. On a également fait remarquer que de nombreux transferts de fonds sont réalisés par des femmes, alors qu'elles n'ont souvent pas accès aux facilités de crédit.
- Etant donné que la Journée de la Société Civile se déroulait pendant un jour seulement, tous les thèmes au programme des discussions gouvernementales n'ont pas pu être abordés. Dans le droit fil du programme gouvernemental, huit thèmes ont été traités dont seulement quelques points sont évoqués ci-dessous.

1. Migration hautement qualifiée

- Concernant la migration hautement qualifiée, les acteurs de la société civile ont affirmé qu'il est primordial de reconnaître les qualifications des migrants, ne fut-ce que pour éviter un gaspillage de potentiel.
- La flexibilité des visas et du statut de séjour est très importante, afin de permettre aux migrants de retourner chez eux régulièrement et de contribuer au développement de leur pays d'origine. Le retour permanent, qui a un énorme impact sur le développement, peut être encouragé en assurant la transférabilité de la couverture sociale. De leur côté, les pays d'origine ont la responsabilité d'empêcher l'exode des cerveaux en mettant en place des mesures fiscales et autres.

- Il faudrait élaborer des codes de recrutement éthique, en veillant à promouvoir le droit à la mobilité plutôt qu'à le restreindre.

2. Migration temporaire de main d'œuvre

- Il est généralement admis que toute forme de migration entraîne un transfert de compétences et de connaissances et contribue au développement social et économique tant du pays d'accueil que du pays d'origine.
- Pays d'accueil et pays d'origine peuvent coopérer en matière de gestion de la migration, en dépassant les intérêts purement économiques dans les pays d'accueil et en se focalisant sur le développement dans les pays d'origine. Une telle coopération doit être axée sur un traitement approprié des migrants. Les lois restrictives en matière de migration ont souvent un impact préjudiciable sur les familles avec enfants, parmi lesquelles certaines sont parfois détenues.
- Les programmes de coopération au développement ont un rôle à jouer dans la prévention de la migration illégale: les migrants deviennent souvent 'sans-papiers' parce qu'il n'y a plus rien là-bas pour qu'ils s'y sentent chez eux.
- On a également mentionné que tant les pays d'origine que les pays d'accueil doivent veiller à l'élaboration de lois qui permettent de prévoir des sanctions fermes à l'encontre des agences de recrutement et de leurs sous-agents responsables de fraude et d'incitation à la migration illégale.

3. Migration circulaire

- Les migrants bénéficiant d'un statut de séjour permanent peuvent apporter une contribution précieuse, car il est démontré en effet que la contribution la plus importante au développement vient du retour temporaire de cette catégorie de migrants. Leur contribution au développement dépasse le simple envoi de fonds, et inclut des investissements directs à l'étranger et le transfert d'aptitudes et de connaissances.
- Les organisations de la société civile peuvent contribuer à encourager le retour de la main d'œuvre qualifiée. Elles peuvent faire en sorte que les nouvelles aptitudes et connaissances des migrants soient utilisées de manière optimale et contribuent ainsi au développement de leur pays d'origine ; elles peuvent aussi les aider à se réinsérer dans leur pays d'origine.
- Les politiques de migration circulaire devraient être flexibles. Les stratégies politiques de migration circulaire échouent souvent, mais lorsqu'elles réussissent, c'est parce qu'elles sont flexibles. Les visas valables pour des séjours multiples et le séjour non lié à un seul employeur en sont quelques exemples.
- Du point de vue des migrants, le caractère volontaire du retour est essentiel. Il importe également que les pensions et autres avantages obtenus puissent être transférés dans les pays d'origine.

4. Mesures pour accroître la valeur des transferts de fonds en termes de développement

- Les politiques relatives aux mécanismes de transfert de fonds devraient avoir pour principaux objectifs d'en améliorer l'accès, d'en réduire les coûts et d'augmenter l'éventail des choix offerts aux expéditeurs de fonds. En cette matière, les objectifs de la société civile diffèrent quelque peu de ceux des gouvernements car pour elle, accroître la formalisation des envois de fonds est une considération secondaire.

- En effet, il est primordial de créer un environnement favorable aux envois de fonds. Les opérateurs de transferts de fonds, les institutions de micro-finance et d'autres acteurs du système bancaire doivent être impliqués dans des partenariats et des politiques permettant d'améliorer cet environnement, par le biais notamment de l'utilisation de nouvelles technologies. La libéralisation des réglementations relatives à l'entrée sur le marché peut contribuer à améliorer l'accès et le choix pour les migrants.

5. Organisations de la diaspora

- Dans le débat sur la migration et le développement, il importe avant tout de reconnaître que les migrants sont des acteurs individuels; les organisations de la diaspora sont des partenaires dans le développement de leur pays, et non des clients; elles devraient être traitées comme des co-propriétaires et être impliquées dans la planification, l'identification et la mise en œuvre de projets.
- Il y a un décalage entre les attentes et les hypothèses du secteur du développement et les aptitudes et les motivations existantes de la diaspora/des migrants. Les acteurs du développement reconnaîtront les contributions potentielles de la diaspora et des migrants comme étant essentiellement financières, sous-estimant les talents, les connaissances et le potentiel existant de la diaspora. Ces différences de perspectives doivent être comprises à la fois dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil.
- Pour contribuer au développement de leur pays d'origine, les diasporas peuvent avoir besoin qu'on les aide à développer les aptitudes et l'expertise nécessaires pour participer. Il existe des possibilités de renforcer les capacités des diasporas, par l'élaboration de programmes de formation spécifiquement conçus à leur intention, ou par un soutien financier à leurs dirigeants afin qu'ils puissent participer à des programmes existants.

6. Le nexus 'migration et développement'

- Il devrait être possible de formuler des politiques qui soient interconnectées et se renforcent l'une l'autre. Pour y arriver, une politique coordonnée et cohérente dans les pays d'origine comme dans les pays de destination est essentielle.
- En raison de la variété et de l'interconnexion des multiples facteurs incitant les gens à migrer, il convient de faire la distinction entre migration par nécessité et migration par choix. Les gens qui se sentent forcés à migrer sont souvent contraints, en l'absence de canaux de migration légaux, à prendre des risques pour leur vie. Le fait de reconnaître ces mouvements particuliers comme étant forcés et involontaires doit permettre aux parties prenantes de mettre en œuvre des programmes concertés qui réduisent efficacement la migration illégale. Dans la migration par choix, les facteurs d'attraction jouent généralement un rôle plus important, tels que l'attrait de la région de destination.
- Les pays d'origine et de destination doivent œuvrer ensemble à l'élaboration de politiques d'immigration qui reconnaissent le droit d'une personne à la mobilité et créent davantage de canaux légaux de migration.

7. Cohérence politique

- Le débat devrait être posé sous un angle différent. Le développement ne doit pas être compris simplement en termes de revenu plus élevé par habitant, mais en termes de création d'opportunités pour le développement humain.
- Les politiques migratoires gagneraient à être coordonnées à une série de stratégies nationales et internationales liées à la coopération au développement, au commerce équitable, aux investissements, à la gouvernance et à la prévention des conflits.
- Une gestion réussie de la migration requiert la coopération des pays d'origine et de transit. Cela ne marchera que si la migration peut leur être bénéfique. Pour les pays de transit ou d'immigration du Sud, la réciprocité signifie accorder plus d'importance à des politiques de coopération Sud-Sud et de développement qu'au contrôle migratoire et aux aspects sécuritaires.

8. Perspectives d'avenir

- Une série de mécanismes peuvent favoriser la collaboration effective à la fois entre acteurs non-gouvernementaux eux-mêmes, et entre les acteurs non-gouvernementaux et les institutions gouvernementales. Le succès des partenariats reposera sur un processus consultatif transparent.
- Un groupe consultatif d'experts, un portail de la société civile, des groupes de travail communs et des consultations permanentes aux niveaux national et régional peuvent accroître les connaissances, favoriser les réseaux et permettre davantage d'interaction directe.

3. **Quelques considérations générales**

- Outre la plus-value incontestable du processus Migration et Développement en tant que tel, avec des acteurs issus de secteurs très différents, il est indéniable que sur le plan du contenu, la société civile a une valeur ajoutée potentielle à offrir, avec souvent des propositions concrètes d'action, s'appuyant sur l'expertise et l'expérience des acteurs sur le terrain.
- Les acteurs de la société civile devront davantage orienter leurs actions et leurs réflexions sur le lien entre migration et développement; en raison de l'importance particulière accordée au volet migration, le thème du développement a en effet bénéficié de moins d'attention.

- Dans ce cadre ‘gouvernemental’, la société civile devra se pencher davantage sur sa valeur ajoutée potentielle, sur le rôle complémentaire qu’elle peut jouer par rapport aux gouvernements. D’une certaine façon, il s’agit ici moins de ce que les gouvernements devraient faire que de ce que la société civile elle-même peut mettre comme expertise à leur disposition.
- La confiance mutuelle est indispensable à une coopération durable entre acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux, et à ce niveau-là, il existe à notre avis des possibilités d’amélioration.

Enfin, il est peut-être utile de signaler que la Fondation Roi Baudouin fait partie du comité de pilotage qui prépare la Journée de la Société Civile à Manille, avec l’objectif entre autres de transmettre le plus fidèlement possible les expériences acquises lors de l’organisation de la première Journée de la Société Civile.